

## LES PRODUITS COLLECTÉS PAR LE DISPOSITIF SOCIO SANITAIRE DE JUILLET 2002 A SEPTEMBRE 2003

Note d'information du 14 novembre 2003

*Après avoir rappelé les objectifs de SINTES et son fonctionnement, cette note portant sur la période juillet 2002 à septembre 2003 livre une synthèse des résultats présentés dans le cadre des*

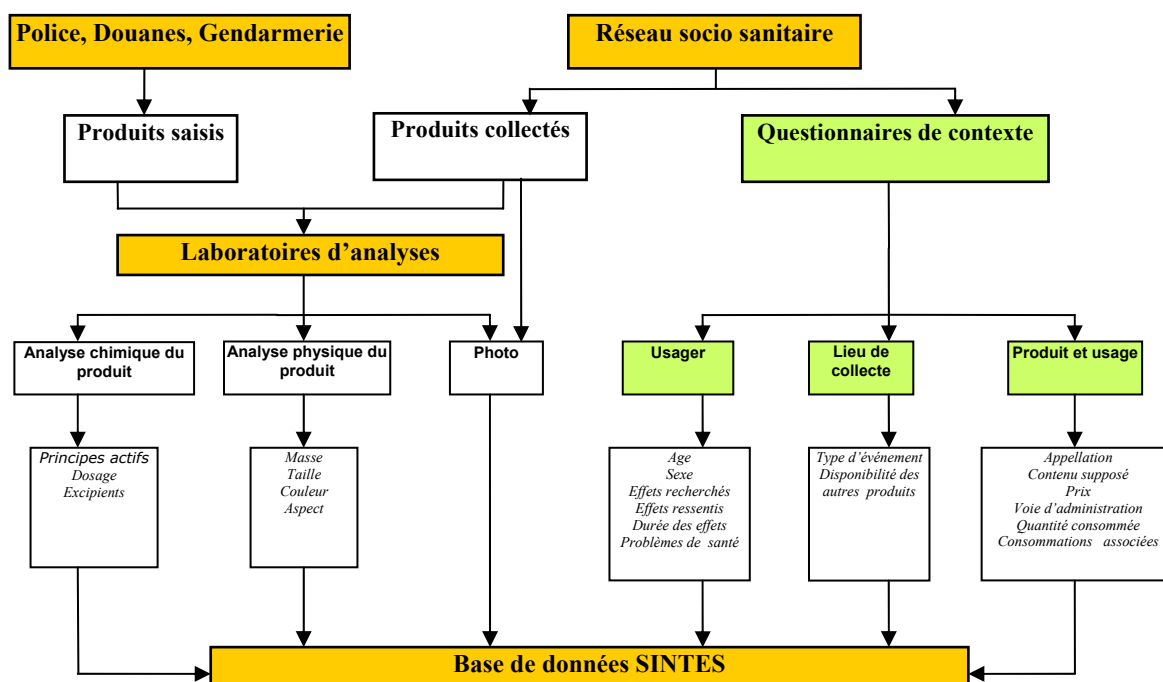
*Troisièmes ateliers européens de pharmacodépendance qui se sont tenus à Biarritz les 27 et 28 Octobre 2003. Cette synthèse ne porte que sur les produits collectés par le réseau socio sanitaire.*

### LE DISPOSITIF

Le système de surveillance des drogues de synthèse SINTES piloté par l'OFDT est opérationnel depuis 1999. Il a pour objectif de :

- surveiller les drogues de synthèse qui circulent en France,
- fournir des informations sur la composition et le dosage des produits disponibles (monitoring),
- identifier les substances nouvelles ou potentiellement dangereuses.

Il est alimenté par un double réseau d'information, répressif d'une part et socio sanitaire d'autre part schématisé ci-dessous :



### QUI SONT LES PARTENAIRES SOCIO SANITAIRES DE SINTES

Le dispositif se superpose largement au réseau des sites TREND de l'OFDT pour une grande cohérence du dispositif d'observation. Cette juxtaposition des outils d'observation sur un même site permet le recoupement et le croisement des données qualitatives, ethnographiques et des informations produites par SINTES.

Pour assurer la collecte des produits et des informations de contexte, le réseau socio sanitaire de SINTES s'appuie sur une cinquantaine de collecteurs, qui sont des intervenants de prévention et de réduction des risques en milieu festif, mais aussi des soignants, des travailleurs sociaux, des éducateurs. Depuis juillet 2002, le dispositif repose sur les coordinations locales suivantes pour assurer la couverture géographique de pratiquement la moitié des départements métropolitains. :

- ◆ Association Liberté (Bagneux) : Ile-de-France
- ◆ CEID (TREND Bordeaux) : Aquitaine
- ◆ CMSEA (TREND Metz): Lorraine
- ◆ CIRDD (TREND Rennes) : Bretagne
- ◆ CNDT (TREND Lyon) : Rhône-Alpes
- ◆ GRAPHITI (TREND Toulouse) : Midi-Pyrénées ;
- ◆ Médecins du Monde (missions Bayonne, Nice, Paris) : Aquitaine, PACA, Ile-de-France
- ◆ SPIRITEK (Lille) : Nord-Pas-de-Calais
- ◆ SEDAP (TREND Dijon) : Bourgogne et Franche-Comté

La stratégie de collecte socio sanitaire s'organise autour de 3 axes : le suivi ecstasy ou "monitoring" de ce que l'on trouve le plus couramment sous l'appellation ecstasy en France ; les nouvelles substances (produits jamais vus par le collecteur) ; les substances dangereuses, pour lesquelles des accidents, incidents, malaises ont été signalés. Pour chaque produit collecté, un « questionnaire de contexte » décrit l'utilisateur, le lieu de collecte, le produit et son usage. Une nouvelle version plus complète de ce questionnaire a été mise en place en juillet 2002.

Au total, à la fin du troisième trimestre 2003, la base de données SINTES comptait plus de 8000 échantillons de drogues de synthèse, dont 42% de produits collectés par le réseau socio sanitaire. Le reste des produits a été saisi par les services de douanes (32%), les services de police (26%) et de la gendarmerie (1%).

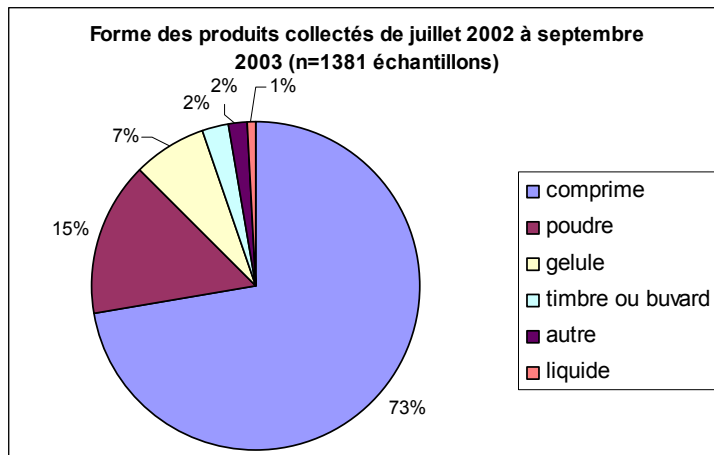
Les résultats présentés ci-après concernent, pour la période juillet 2002 à la fin septembre 2003 uniquement les produits collectés par le réseau socio sanitaire, soit près de 1400 échantillons sur 15 mois ; on pourra, concernant la période précédente, se référer au numéro 32 de Tendances<sup>3</sup>.

## **LES RESULTATS JUILLET 2002-SEPTEMBRE 2003**

### **La forme des échantillons collectés**

Comme par le passé, les comprimés demeurent, de loin, la forme la plus fréquente des drogues de synthèse collectées dans le cadre de SINTES. Ils représentent les trois quarts des produits. Viennent ensuite les poudres (15%), les gélules (7%), les buvards (2%) et les liquides (2%). Les autres formes sont rares et représentent moins de 2% des échantillons : il s'agit de cailloux, de pâtes (amphétamines ou « speed »), de micro pointes, de produits d'origine végétale (boulettes, résine, graines, champignons). La part des poudres parmi les collectes est en augmentation puisqu'elle ne représentait que 11% des collectes réalisées au

cours de la période précédente (juin 1999-juin 2002). De même, les gélules sont plus fréquemment collectées (7% des collectes contre 5% au cours de la période précédente).



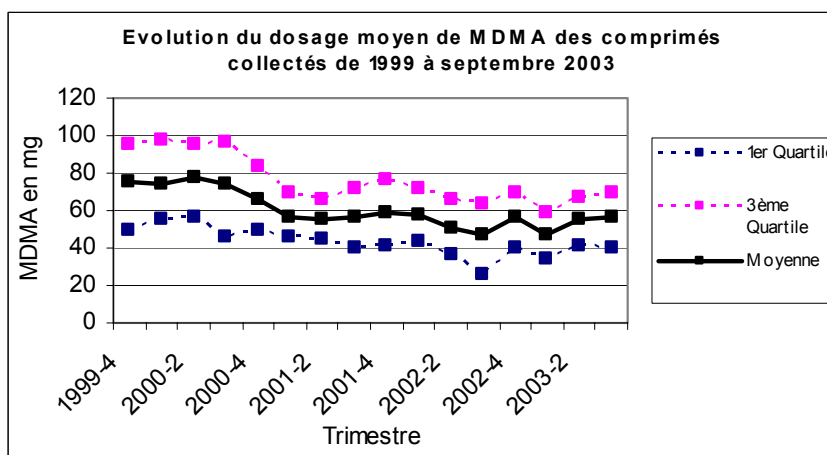
### Que contiennent les comprimés ?

Près de 9 comprimés collectés sur 10 (87%) contiennent de la **MDMA** (3\_4 méthylène dioxyméthamphétamine), molécule de l'ecstasy. Cette proportion est en augmentation ; en effet, au cours de la période juin 1999-juin 2002, on trouvait de la MDMA dans 82% des comprimés.

Par ailleurs, 93% des comprimés collectés contiennent au moins un **amphétaminique** (c'est à dire la MDMA mais aussi l'amphétamine, la MDEA, la MDA, la méthamphétamine). Cette proportion est également en augmentation : au cours de la période précédente, 88% des comprimés collectés contenaient un amphétaminique au moins.

### Les dosages de MDMA des comprimés d'ecstasy

La tendance observée à partir de juillet 2002 est conforme aux observations menées précédemment : depuis le démarrage du dispositif, le dosage moyen de MDMA des comprimés collectés a diminué progressivement. La moyenne qui se situait au-dessus de 75 mg par comprimé en 2000 est passée sous la barre des 60 mg en 2001, puis a continué à diminuer pour atteindre, semble-t-il un plateau aux alentours de 55mg de MDMA par comprimé.



Même si en moyenne, les comprimés sont moins dosés, les forts dosages (>100 mg de MDMA) continuent à représenter environ 3% des collectes. Au cours des trois premiers trimestres 2003, il s'est agi de comprimés de différents logos (comprimés « XL », « Sky »,

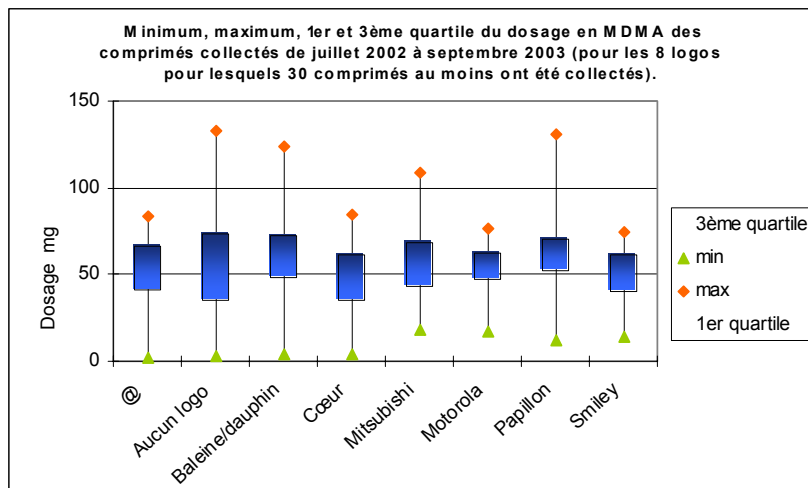
« Underground », « Sabot », « Papillon », « Armani »...), collectés dans une dizaine de départements différents. Plusieurs notifications ont été réalisées<sup>1</sup> et pour certains de ces produits, des incidents associés à la prise ont été rapportés par les collecteurs.

### Quelques logos des comprimés de la base SINTES



Parmi les ecstasy collectés, pour un même logo, le rapport entre la plus petite dose et la plus haute dose de MDMA peut aller de 1 à 40. Il y a donc un aléa majeur pour l'utilisateur qui croit reconnaître un logo et pense pouvoir présager de sa composition et de son dosage.

A titre d'exemple, on constate dans la figure ci-dessous que parmi les comprimés @ collectés dans le cadre de SINTES, le moins dosé contenait 2 mg de MDMA (en vert sur le graphique) et le plus dosé contenait 84 mg (en orange sur le graphique), soit plus de 40 fois plus (pour les comprimés collectés au cours de la période juin 1999-juin 2002<sup>1</sup>, l'écart maximum mis en évidence était de 1 à 20). Même si la moitié des comprimés @ est dosée dans une fourchette assez étroite (entre 40 et 66 mg, en bleu dégradé sur le graphique), il apparaît donc qu'il existe un risque important pour un usager qui se fie à ce logo @. Pour les autres logos représentés, les écarts entre les dosages extrêmes sont moins importants. Cependant, le dosage maximum observé est toujours au moins 5 fois plus fort que le dosage minimum.



### Quels autres produits trouve-t-on dans les comprimés collectés ?

D'autres substances sont parfois identifiées dans les comprimés collectés : de l'amphétamine dans 11% des comprimés, alors qu'au cours de la période précédente (juin 1999-juin 2002),

<sup>1</sup> Voir les notes d'information sur les comprimés fortement dosés en MDMA à l'adresse <http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/notes.htm>

seuls 6% des comprimés collectés en contenaient ; la fréquence des autres amphétaminiques en revanche est stable et demeure à des niveaux plus faibles : seuls 4,5% des comprimés contiennent de la MDEA, 2,5% de la MDA, 1,5% de la méthamphétamine ; des produits intermédiaires de synthèse sont identifiés dans 5% des comprimés.

De la caféine est identifiée dans 12% des comprimés (contre 5% au cours de la période précédente) et une molécule médicamenteuse dans 6% des comprimés : les plus fréquentes sont la Bétaméthasone (Célestène<sup>®</sup>, Célestamine<sup>®</sup>), la Chloroquine (Nivaquine<sup>®</sup>). On trouve aussi différentes spécialités de benzodiazépines (tétrazepam, bromazepam...), de la Venlafaxine (Effexor<sup>®</sup>)...

### **Les produits en poudre**

Les poudres représentent 15% des produits collectés de juillet 2002 à septembre 2003. Plus des deux tiers (67%) contiennent un amphétaminique (contre 56% pour la période juin 1999-juin 2002). Il s'agit le plus souvent d'amphétamine ou « speed en poudre » retrouvée dans 44% des poudres collectées (contre 29% au cours de la période précédente). La MDMA est retrouvée dans 26% des poudres (contre 29% des poudres auparavant).

La variabilité des concentrations d'amphétamine est extrêmement importante, allant de « traces d'amphétamines » à une poudre quasiment pure à 100% pour certains échantillons. Les effets potentiels d'une poudre sont donc extrêmement imprévisibles du fait de ces dosages aléatoires et de la présence possible d'autres substances, ajoutées pour leurs propriétés ou comme produit de coupe : 40% des poudres collectées contiennent de caféine, une sur huit contient de la cocaïne et une sur huit du paracétamol. D'autres substances médicamenteuses sont également retrouvées (aspirine, chloroquine, benzodiazépines...). Globalement, un échantillon sur 5 contient au moins un médicament.

### **LES INFORMATIONS DIFFUSEES SUR LES PRODUITS NOUVEAUX OU DANGEREUX**

L'un des objectifs du dispositif SINTES est d'identifier les produits nouveaux qui circulent en France. Il s'agit en particulier de diffuser des informations aux décideurs et aux acteurs de prévention et de réduction des risques quand un produit potentiellement dangereux est identifié. SINTES permet en outre de participer au système d'alerte rapide européen sur les drogues de synthèse, en notifiant l'identification de toute nouvelle drogue de synthèse sur le territoire.

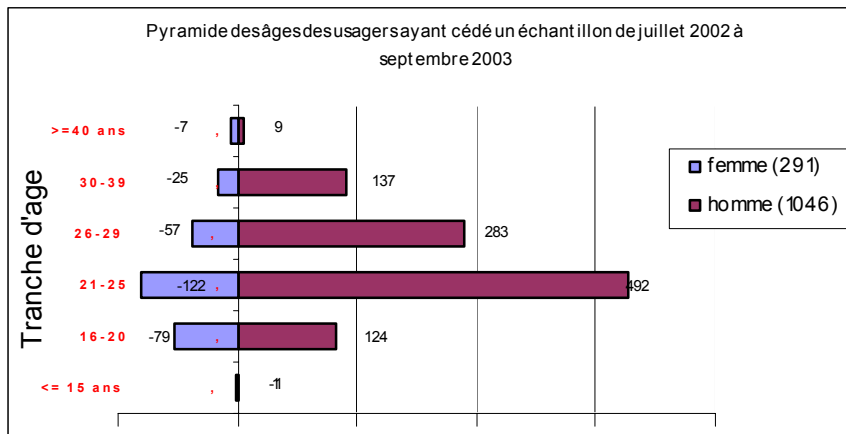
Voici un rappel des produits pour lesquels des informations ont été diffusées au cours des derniers mois : en 2002, à la suite d'une collecte de Tilétamine dans le cadre de SINTES une alerte sanitaire de la DGS a été lancée, en direction des DRASS, DDASS et services hospitaliers. De nombreuses notes d'information<sup>5</sup> ont été mises en lignes sur les sites de l'OFDT et de la MILDT pour des comprimés ou gélules dosés à plus de 100mg de MDMA ; les mêmes informations ont été diffusées pour des échantillons contenant de forts dosages d'amphétamine ou de MDEA. Une collecte de PMA, qui avait entraîné des problèmes de santé graves rapportés par le collecteur SINTES a fait l'objet d'une information ; de même que des substances nouvelles ou rares telles que le 2CB, le bupropion, la *Salvia Divinorum*, le methorphan.

D'autres produits identifiés ont été notifiés au niveau européen : 2CT2 et TMA2 en 2002 puis plusieurs tryptamines (AMT, 5-MeO-DIPT, 5-MeO-DMT) et le 2CI en 2003.

## QUI SONT LES USAGERS RENCONTRES

Pour la moitié des produits recueillis entre juillet 2002 et septembre 2003, les consommateurs rencontrés par les collecteurs SINTES sont âgés de 21 à 25 ans (49 %). Un quart des consommateurs est âgé de 25 à 30 ans. La répartition par tranche d'âge est pratiquement constante depuis 1999.

Près de 8 consommateurs sur 10 (78 %) sont des garçons. Les filles sont un peu plus jeunes que les garçons : en effet, un quart d'entre elles (27 %) a moins de 20 ans, contre 12 % des garçons (voir le graphique ci-après).



La voie d'administration choisie par les usagers rencontrés pour les comprimés et les gélules est quasi exclusivement la voie orale. En revanche, pour les poudres, les consommateurs déclarent sniffer (68% des poudres collectées), avaler (20%) et injecter (3%, soit 5 usagers). On note l'augmentation de la fréquence du sniff pour les poudres au détriment de la voie orale, puisque avant 2002, 59% seulement des poudres étaient sniffées et 31% étaient avalées.

On pourra, concernant la période précédente, se référer au n° 32 de Tendances<sup>3</sup>, et, pour des informations plus précises au rapport SINTES publié en 2003<sup>1</sup>. Les informations relatives aux produits nouveaux et potentiellement dangereux sont disponibles en ligne<sup>5</sup>.

## REFERENCES

1. GIRAUDON (I.), BELLO (P.-Y.), Regards sur l'ecstasy et d'autres produits de synthèse en France. Analyse de la base du Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) de 1999 à la fin du premier semestre 2002, Paris, OFDT, 2003, 224 p.  
<http://www.ofdt.fr/ofdt/bleu.htm>
2. BELLO (P.-Y.), TOUFIK (A.), GANDILHON (M.), GIRAUDON (I.), BONNET (N.), « Phénomènes émergents liés aux drogues en 2002, Quatrième rapport national du dispositif TREND », Paris, OFDT, juin 2003, 287p.  
<http://www.ofdt.fr/ofdt/rouge.htm>
3. Tendances N°32, septembre 2003 : Ecstasy et autres produits de synthèse en France - État des lieux issu du dispositif SINTES 1999-2002
4. GIRAUDON (I.), BELLO (P.-Y.). Produits de synthèse consommés en France : premiers résultats issus de la nouvelle fiche SINTES en 2002 / 2003. Troisièmes ateliers européens de pharmacodépendance, octobre 2003, Biarritz, France.  
<http://www.centres-pharmacodependance.net/congres/biarritz/index1.html>
5. Notes d'information SINTES  
[www.ofdt.fr/BDD/sintes/notes.htm](http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/notes.htm)  
<http://www.drogues.gouv.fr/fr/index.html>